

## Communiqué de presse

## RÉDUCTION DE SERVICES À L'URGENCE DE PORT-CARTIER DU 3 FÉVRIER À 8 H AU 4 FÉVRIER À 8 H

**Port-Cartier, le 1**er **février 2023** – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avise la population que les services seront réduits à l'urgence de Port-Cartier du vendredi 3 février à 8 h au samedi 4 février à 8 h, en raison des effectifs médicaux réduits.

Au cours de cette période, seuls les cas urgents (priorités P1 à P3) pourront être vus par le médecin. L'urgence demeurera ouverte en tout temps pour les situations nécessitant des soins urgents.

Par ailleurs, rappelons que depuis le 25 juillet 2022, les personnes qui se présentent à l'urgence de Port-Cartier entre 20 h et 8 h pour un problème de santé non urgent (priorités 4 et 5) ne sont pas évaluées par le médecin, et ce, 7 jours sur 7. Les services sont toutefois maintenus en tout temps pour les problèmes de santé urgents. Il est aussi possible de composer le 911 dans l'éventualité où un transport par ambulance est nécessaire.

## Options pour un problème de santé non urgent

Voici les options possibles si vous avez un problème de santé non urgent :

- Info-Santé/Info-Social 811 : Évaluation téléphonique par une infirmière ou un travailleur social pour obtenir des conseils ou vous diriger vers le service le plus approprié pour répondre à votre besoin.
- Prendre un rendez-vous avec son médecin de famille.
- Guichet d'accès à la première ligne : Pour la clientèle sans médecin de famille, appelez au 1 844 962-4263, option 2.

Le CISSS remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source: Pascal Paradis

Adjoint à la PDG – relations médias, communications et affaires corporatives (intérim)

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord

418 589-9845, poste 252268